



**Module :** Législation, GRH et droit de travail

**Niveau :** 2ème année Licence

**Durée :** 1h30 / 13.00 h -14.30 h

**Nom**..... **Prénom** ..... **Groupe** .....

## Corrigé Type de l'EXAMEN

**Questions :** *Choisissez la ou les bonnes réponses* (20 points ; 1,25 point par question)

**Q1. La législation est définie comme :**

- A. L'ensemble des coutumes d'un pays
- B. L'ensemble des lois et règlements appliqués dans un pays**
- C. Les décisions personnelles des citoyens
- D. Les règles religieuses uniquement

**Q2. Quelle affirmation décrit correctement la constitution ?**

- A. C'est une loi secondaire qui concerne uniquement le commerce
- B. C'est la loi fondamentale qui organise l'État et définit les droits des citoyens**
- C. C'est un ensemble de coutumes sans valeur juridique
- D. C'est une règle applicable uniquement aux administrations

**Q3. Dans une entreprise, les deux pôles d'activité opérationnelle principaux sont :**

- A. La finance et les ressources humaines
- B. La production et le commerce**
- C. Le marketing et la communication
- D. L'administration et la logistique

**Q4. Les liens hiérarchiques dans une structure organisationnelle correspondent à :**

- A. Des relations de subordination entre les différents niveaux**
- B. Des relations de conseil entre services
- C. Des décisions appliquées sans autorité
- D. Des échanges informels entre employés

**Q5. Les liens fonctionnels dans une structure organisationnelle signifient que :**

- A. Les employés travaillent sans coordination
- B. Les relations sont uniquement hiérarchiques
- C. Les décisions d'un centre de compétence s'appliquent aux autres éléments**
- D. Les services sont totalement indépendants

**Q6. Dans une structure divisionnelle, que signifie le principe d'unité de commandement ?**

- A. Un employé reçoit des ordres de plusieurs supérieurs
- B. Un employé ne dépend que d'un seul supérieur hiérarchique**
- C. La communication est uniquement horizontale
- D. Les décisions sont prises collectivement sans hiérarchie

**Q7. La gestion des ressources humaines (GRH) se caractérise par :**

- A. Une activité fonctionnelle et transversale visant à développer les ressources humaines**
- B. Une activité hiérarchique centrée uniquement sur le contrôle
- C. Une activité limitée au recrutement uniquement
- D. Une fonction indépendante de la stratégie de l'entreprise

**Q8. Parmi les propositions suivantes, lequel fait partie des objectifs de la GRH ?**

- A. Produire des biens uniquement
- B. Fixer les prix des produits
- C. Motiver et satisfaire le personnel
- D. Gérer uniquement les machines

**Q9. La planification des effectifs (GPEC) consiste principalement à :**

- A. Gérer uniquement les salaires des employés
- B. Anticiper les besoins futurs en emplois et compétences de l'entreprise
- C. Remplacer les employés par des machines
- D. Limiter l'évolution de l'entreprise

**Q10. Le recrutement de salariés est principalement nécessaire dans les cas suivants :**

- A. Croissance de l'activité, réorganisation interne, développement d'une nouvelle activité ou départ d'un salarié
- B. Diminution des activités de l'entreprise uniquement
- C. Suppression des postes de travail
- D. Automatisation totale des tâches

**Q11. Le processus de recrutement comprend les étapes suivantes :**

- A. Préparation du recrutement, recherche des candidatures, sélection des candidats, accueil et intégration
- B. Production, vente, contrôle et stockage
- C. Recrutement uniquement par entretien
- D. Formation, promotion et licenciement

**Q12. Quelle est la différence principale entre le CV et la lettre de motivation ?**

- A. Le CV décrit uniquement la personnalité du candidat
- B. Le CV présente le parcours du candidat, tandis que la lettre de motivation exprime ses motivations et sa personnalité
- C. La lettre de motivation remplace le CV
- D. Les deux documents ont exactement le même rôle

**Q13. Le décret exécutif n°05-05 du 6 janvier 2005 concerne :**

- A. L'organisation et le fonctionnement de l'Inspection générale du travail
- B. La création des entreprises privées
- C. La gestion des salaires dans les administrations
- D. L'organisation du système éducatif

**Q14. L'Inspection générale du travail est chargée principalement de :**

- A. Gérer les salaires des travailleurs
- B. Concevoir et mettre en œuvre les mesures nécessaires à l'application de la législation du travail
- C. Recruter les employés des entreprises privées
- D. Organiser uniquement les formations professionnelles

**Q15. Le contrat de travail est défini comme :**

- A. Un accord entre deux entreprises pour échanger des services
- B. Un contrat par lequel un salarié travaille sous la subordination d'un employeur contre rémunération
- C. Un document administratif sans valeur juridique
- D. Une convention entre clients et fournisseurs

**Q16. Le contrat de travail peut être modifié :**

- A. Le contrat peut être modifié si la loi ou les accords donnent plus d'avantages au salarié, et aussi par accord entre salarié et employeur
- B. Uniquement par décision unilatérale de l'employeur
- C. Jamais après sa signature
- D. Seulement par les inspecteurs du travail